

**GLOBAL BIOENERGIES**

Société Anonyme  
5 rue Henri Desbruères  
91000 EVRY

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS***

Exercice clos le 31 décembre 2024

## **GLOBAL BIOENERGIES**

Société Anonyme  
5 rue Henri Desbruères  
91000 EVRY

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société GLOBAL BIOENERGIES,

### ***Opinion***

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société GLOBAL BIONERGIES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

En l'absence d'obligation de la société de produire des comptes consolidés, ces comptes ont été établis volontairement et ont été arrêtés par votre Conseil d'administration le 3 février 2025.  
Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### ***Fondement de l'opinion***

---

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## ***Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation***

---

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Continuité de l'exploitation » de l'annexe des comptes annuels.

## ***Justification des appréciations***

---

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## ***Vérifications spécifiques***

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

## ***Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés***

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Evry, le 12 mars 2025  
Le commissaire aux comptes

**IN EXTENSO IDF AUDIT**

Jean-Philippe FERY

*Associé*

*Pièces annexées : Bilan consolidé, Compte de résultat consolidé, Annexe consolidées*

# Etats financiers

## Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	10	360 664	3 249 346
Autres produits d'exploitation	11	4 331 649	5 660 166
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>4 692 314</b>	<b>8 909 512</b>
Achats consommés	12	(573 251)	(3 330 809)
Charges externes	13	(3 876 745)	(6 426 018)
Impôts et taxes	14	(48 448)	(59 107)
Charges de personnel	15	(4 174 025)	(4 553 344)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	16	(2 525 212)	(4 013 121)
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>(11 197 680)</b>	<b>(18 382 400)</b>
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA</b>		<b>(6 505 366)</b>	<b>(9 472 888)</b>
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		(238 514)	(238 514)
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA</b>		<b>(6 743 880)</b>	<b>(9 711 402)</b>
Produits financiers	17	379 349	237 412
Charges financières	18	(320 104)	(130 217)
<b>Résultat financier</b>		<b>59 245</b>	<b>107 195</b>
Produits exceptionnels	19	172 452	234 586
Charges exceptionnelles	20	(600 072)	(473 846)
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>(427 621)</b>	<b>(239 260)</b>
Impôts sur les résultats	21	1 251 255	1 187 022
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>(5 861 000)</b>	<b>(8 656 444)</b>
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>(5 861 000)</b>	<b>(8 656 444)</b>
Intérêts minoritaires		0	0
<b>Résultat net (part du groupe)</b>		<b>(5 861 000)</b>	<b>(8 656 444)</b>
Résultat par action		-0,32	-0,48
Résultat dilué par action		-0,32	-0,48

# Bilan consolidé

Libellé	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	2	69 228	327 326
<i>Dont Ecarts d'acquisition</i>	1	-	238 513
Immobilisations corporelles	2	486 322	2 548 387
Immobilisations financières	3	348 827	341 030
Titres mis en équivalence			
<b>Actif immobilisé</b>		<b>904 377</b>	<b>3 216 743</b>
Stocks et en-cours	4	401 896	568 791
Clients et comptes rattachés	5	13 115	19 506
Autres créances et comptes de régularisation	8	3 469 065	2 605 509
<i>Dont Impôts différés Actif</i>		-	-
Valeurs mobilières de placement	6	170 531	170 531
Disponibilités		4 691 796	11 673 215
<b>Actif circulant</b>		<b>8 746 402</b>	<b>15 037 551</b>
<b>Total Actif</b>		<b>9 650 779</b>	<b>18 254 294</b>
Capital		908 445	906 443
Primes liées au capital		-	10 538 306
Ecart de réévaluation		-	-
Réserves		(918 424)	(2 769 009)
Résultat net (Part du groupe)		(5 861 000)	(8 656 444)
<b>Capitaux propres (Part du groupe)</b>		<b>(5 870 979)</b>	<b>19 297</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		-	-
Autres fonds propres		7 563 393	10 387 880
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>1 692 413</b>	<b>10 407 177</b>
Ecart d'acquisition passif			
Provisions pour risques et charges	7	197 636	53 356
<b>Provisions</b>		<b>197 636</b>	<b>53 356</b>
Dettes financières	8	5 653 599	4 821 076
Fournisseurs et comptes rattachés	9	1 474 614	2 410 887
Autres dettes et comptes de régularisation	9	632 516	561 797
<i>Dont Impôts différés Passif</i>		-	1
<b>Dettes</b>		<b>7 760 729</b>	<b>7 793 760</b>
<b>Total Passif</b>		<b>9 650 779</b>	<b>18 254 294</b>

## Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
<b>Résultat net total des entités consolidées</b>	<b>(5 861 000)</b>	<b>(8 656 444)</b>
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	2 499 575	1 521 965
Variation de l'impôt différé	-	-
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	410 240	403 157
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(3 011 367)	(60 000)
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>(5 962 553)</b>	<b>(6 791 321)</b>
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(1 542 961)	(1 104 287)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)</b>	<b>(7 505 514)</b>	<b>(7 895 609)</b>
Acquisitions d'immobilisations	(466 367)	(329 415)
Cessions d'immobilisations	337	4 000
Réduction des autres immobilisations financières	-	1 212 911
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)</b>	<b>(466 029)</b>	<b>887 496</b>
Émissions d'emprunts	1 000 000	25 093
Remboursements d'emprunts	(213 440)	(1 636 245)
Variation des subventions d'investissement et avances remboursables	203 565	4 990 435
Augmentations / réductions de capital	-	6 563 976
Frais d'augmentation de capital imputés sur prime	-	(29 660)
<b>FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEME</b>	<b>990 125</b>	<b>9 913 600</b>
<b>INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE</b>		
<b>VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)</b>	<b>(6 981 418)</b>	<b>2 905 487</b>
<b>Trésorerie : ouverture</b>	<b>11 673 215</b>	<b>8 767 727</b>
<b>Trésorerie : clôture</b>	<b>4 691 796</b>	<b>11 673 215</b>

## Variation des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves de consolidation groupe	Auto- contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
<b>2023</b>	<b>906 443</b>	<b>10 538 306</b>	<b>(2 746 244)</b>	<b>(22 765)</b>		<b>(8 656 444)</b>	<b>19 297</b>	
Affectation du résultat N-1			(8 656 444)			8 656 444	-	
Var. de capital en numéraire et soucrip	2 002	(2 002)					-	
Résultat						(5 861 000)	(5 861 000)	
Reclassement, restructuration et changement de méthode			(18 936)	(10 342)			(29 278)	
Autre		(10 536 305)	10 536 305				-	
<b>2024</b>	<b>908 445</b>	<b>-</b>	<b>(885 317)</b>	<b>(33 107)</b>	<b>-</b>	<b>(5 861 000)</b>	<b>(5 870 979)</b>	

# Préambule

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 03/02/2025.

L'exercice 2024 a été marqué par les évènements suivants :

- En janvier 2024, Global Bioenergies a annoncé le début d'une nouvelle phase dans la collaboration avec Shell pour le développement de carburants routiers bas carbone ;
- En janvier 2024, Jean-Claude Lumaret, ancien Directeur Général de Carbios, a rejoint le Conseil d'Administration de Global Bioenergies ;
- En avril 2024, Global Bioenergies a annoncé avoir reçu des lettres d'intention pour son projet d'usine correspondant à un chiffre d'affaires annuel projeté de plus de 70 millions d'euros. La Société a également annoncé que cette usine se focaliserait sur les marchés cosmétiques à haute valeur ajoutée avec une capacité de production annuelle redimensionnée à 2 500 tonnes ;
- En avril 2024, Global Bioenergies a obtenu la certification ISO 9001 ;
- En mai 2024, Global Bioenergies a annoncé avoir achevé avec succès la phase d'Avant-Projet Sommaire et la campagne de tests associée ;
- En juillet 2024, Global Bioenergies a annoncé avoir étendu son procédé technologique à la production de e-SAF ;
- En juillet 2024, Global Bioenergies a rejoint le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS) ;
- En octobre 2024, Global Bioenergies a annoncé ne pas parvenir à financer son projet d'usine dédiée à la cosmétique et consacrer ses efforts aux opportunités dans le SAF.

## Méthodes et principes de consolidation

### *Principes généraux*

Le groupe n'atteignant pas les seuils légaux obligeant à la présentation de comptes consolidés, ceux-ci ont été établis volontairement.

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant le nouveau règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. Ce nouveau règlement supprime notamment la référence au principe de prédominance de la substance sur la forme et rend certaines méthodes comptables dorénavant obligatoires dans les comptes consolidés.

Les exercices clos le 31/12/2023 et le 31/12/2024 ont une durée de 12 mois.

Les comptes consolidés sont présentés en euros, sauf indication contraire.

## Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

Au 31 décembre 2024, le nombre de sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est de 4 contre 5 lors de la clôture de l'exercice précédent : la société IBN-Two est sortie du périmètre de consolidation en raison de sa liquidation.

Libellé	Siège et SIREN	Secteur d'activité	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
SA GLOBAL BIOENERGIES	EVRY (91) 508 596 012	Recherche- développeme	IG	100,00	100,00
GLOBAL BIOENERGIES GMBH	LEUNA (Allemagne)	Recherche- développeme	IG	100,00	100,00
SA IBN ONE	EVRY (91) 810 716 704	Recherche- développeme	IP	50,00	50,00
IBN TWO GMBH	LEUNA (Allemagne)	Recherche- développeme	IG		100,00
VIAVIRIDIA	PARIS (75) 922 647 177	Recherche- développeme	IG	100,00	100,00

Toutes les sociétés sont intégrées globalement, à l'exception de IBN-One.

## Variation du périmètre de consolidation

La société IBN-Two est sortie du périmètre de consolidation en raison de sa liquidation au second semestre 2024.

## Règles et méthodes comptables

Les comptes sont établis dans une perspective de continuité d'exploitation.

La Société entretient des discussions avec ses partenaires bancaires pour négocier un aménagement du remboursement de ses dettes, visant notamment à repousser toute échéance après 2025, ce qui porterait sa visibilité financière à septembre 2025. Si la Société ne parvenait pas à un accord avec ses partenaires bancaires dans les mois à venir, de nouveaux financements seraient nécessaires afin de faire face aux échéances de dettes.

Le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

## Opérations et comptes réciproques

Les opérations et comptes réciproques entre les sociétés du groupe ont été éliminés.

## **Ecart d'acquisition**

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. La valeur d'entrée des éléments identifiables de l'actif et du passif est évaluée en fonction de l'usage prévu par l'entreprise consolidante.

Cet écart d'acquisition peut, selon la méthode retenue, soit :

- Être amorti sur une durée entre 5 et 15 ans selon l'avantage économique procuré
- Ne pas être amorti et doit faire l'objet de test de dépréciation chaque année.

La méthode retenue dans les comptes consolidés est celle d'un amortissement linéaire sur 5 ans.

## **Immobilisations**

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue pour chaque bien.

Les dispositions relatives au règlement CRC 04-16 sur les actifs et au règlement CRC 02-10 relatif aux amortissements et à la dépréciation des actifs ont été mis en œuvre depuis 2005.

Les biens financés au moyen de contrats de crédits-bails ont été retraités, et présentés sous forme d'immobilisations amortissables à l'actif et dettes auprès d'établissements de crédit. Les redevances ont été éclatées entre dotations aux amortissements des immobilisations et charges financières.

## **Frais de recherche et développement**

Le groupe Global Bioenergies a choisi de comptabiliser les frais de recherche et développement en charges, et n'a donc pas opté pour l'inscription à l'actif de ses frais de recherche et développement.

## **Stocks**

Les stocks sont évalués au coût de revient avec application de la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée. Cette provision est égale à la différence entre la valeur brute (déterminée selon les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation du stock.

## **Créances clients et autres créances**

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

## Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et stock-options

Les bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et les stock-options attribués n'ont fait l'objet d'aucun retraitement dans les états consolidés. En conséquence, il n'existe aucun impact sur les capitaux propres.

Plans d'attribution	Bons à exercer ou Actions Gratuites à émettre au 31/12/2024	Prix d'exercice	Nombre d'actions correspondantes	Date butoir d'exercice
BSA A01-2015	6 000	28,52 €	6 000	12/01/2025
BSA B01-2015	750	28,52 €	750	12/01/2025
BSPCE A01-2015	6 991	28,52 €	6 991	12/01/2025
BSPCE B01-2015	14 819	28,52 €	14 819	12/01/2025
BSPCE A10-2015	7 500	36,82 €	7 500	13/10/2025
BSPCE B10-2015	4 955	36,82 €	4 955	13/10/2025
BSA A10-2015	400	36,82 €	400	13/10/2025
BSA B10-2015	1 000	36,82 €	1 000	13/10/2025
BSPCE A02-2016	30 000	23,70 €	30 000	15/02/2026
BSA A09-2016	1 300	29,62 €	1 300	21/09/2026
BSA B09-2016	3 000	29,62 €	3 000	21/09/2026
BSPCE 09-2016	15 200	29,62 €	15 200	21/09/2026
BSA 02-2017	1 500	24,87 €	1 500	21/02/2027
BSPCE A09-2017	5 334	25,00 €	5 334	28/09/2027
BSPCE B09-2017	2 000	25,00 €	2 000	28/09/2027
BSA 09-2017	2 000	25,00 €	2 000	28/09/2027
BSA 04-2019	20 000	4,77 €	20 000	17/04/2029
BSA 09-2020	16 666	3,18 €	16 666	16/09/2030
BSPCE 04-2021	174 500	6,77 €	174 500	18/04/2031
BSPCE B06-2021	75 000	6,94 €	75 000	17/06/2031
BSPCE 09-2021	10 000	5,99 €	10 000	26/09/2031
BSPCE A03-2022	125 000	4,13 €	125 000	01/03/2032
BSPCE B03-2022	75 000	4,13 €	75 000	01/03/2032
BSPCE C03-2022	8 000	4,13 €	8 000	17/04/2029
BSPCE D03-2022	6 000	4,13 €	6 000	16/09/2030
BSPCE E03-2022	10 000	4,13 €	10 000	16/09/2030
Nvx BSPCE 09-21	6 000	4,13 €	6 000	26/09/2031
BSPCE 06-2022	16 000	4,13 €	16 000	01/06/2032
AGA JAN 2023	18 750	<i>Non applicable</i>	18 750	<i>Non applicable</i>
BSPCE 01-2023	30 000	3,00 €	30 000	16/01/2033
AGA AVR 2023	45 262	<i>Non applicable</i>	45 262	<i>Non applicable</i>
BSPCE 10-2023	868 700	2,39 €	868 700	10/10/2033
AGA JAN 2024	87 804	<i>Non applicable</i>	87 804	<i>Non applicable</i>
BSA 07-2024	4 000	1,68 €	4 000	17/07/2034
<b>TOTAL</b>	<b>1 699 431</b>		<b>1 699 431</b>	

## Impôts différés

Les retraitements donnent lieu, entité fiscale par entité fiscale, au calcul des impositions différées en fonction de la situation fiscale globale de chacune d'elles. Les actifs et passifs d'impôts différés résultent de toute différence temporaire entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale.

Le solde d'impôt actif est comptabilisé, le cas échéant, si la récupération est considérée comme probable à court et moyen terme. Le taux d'impôt retenu correspond au taux de réalisation prévu.

Considérés comme non significatifs à date, les impôts différés ne font pas l'objet de retraitements.

Les déficits reportables s'élèvent à 158 millions d'euros et ne sont pas activés, du fait de pertes récentes.

Les impôts différés n'ont pas été calculés au 31/12/2024 étant donné la faible probabilité de payer des impôts à court terme (déficits reportables de 158 millions d'euros au 31/12/2024).

### **Provisions pour risques et charges**

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

### **Engagements de retraite**

Le montant des engagements pour indemnités de départ à la retraite est au 31 décembre 2024 de 60 154 € et n'a pas fait l'objet d'un enregistrement comptable dans les comptes sociaux.

L'engagement a été calculé sur l'ensemble du personnel avec les paramètres suivants :

- Taux d'augmentation annuel des salaires : 3 %
- Age de départ prévu : 64 ans
- Taux de rotation : 1 %
- Table de mortalité : TV88/90

Ces indemnités ont fait l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges.

### **Aides à l'innovation et subventions d'équipement**

Le groupe perçoit des subventions d'organismes publics et les porte au résultat en fonction de l'avancement des dépenses.

# Notes annexes sur les postes du bilan

## Annexe 1 - Ecart d'acquisition (goodwill)

Libellé	2023	2024	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	1 192 568	1 192 568						
Amortissements des écarts d'acquisition	(954 055)	(1 192 568)			(238 514)			
<b>Valeur nette</b>	<b>238 513</b>	<b>-</b>			<b>(238 514)</b>			

Pour les parts des sociétés filiales ayant été souscrites à l'origine par la SA Global Bioenergies, aucun écart d'acquisition n'a été constaté.

Pour la société Syngip BV, un écart d'acquisition de 1.192.568 € a été constaté, correspondant à la différence entre le coût d'acquisition (875.000 €) et la valeur des capitaux propres de la société Syngip BV lors de l'acquisition (- 317.568 €), amorti sur 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. L'écart d'acquisition est totalement amorti au 31 décembre 2024.

## Annexe 2.1 - Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Reclassement	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Activ. des immobilisations
Concessions, brevets et droits similaires	467 399	477 691	10 292	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	1 192 568	1 192 568	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	333 350	(410 577)	77 227	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 659 967</b>	<b>1 670 260</b>	<b>343 643</b>	<b>(410 577)</b>	<b>77 227</b>	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	831 000	831 000	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel & outillage	12 912 348	13 008 403	96 056	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	651 176	653 848	18 871	(16 199)	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	77 227	-	-	-	(77 227)	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>14 471 751</b>	<b>14 493 252</b>	<b>114 927</b>	<b>(16 199)</b>	<b>(77 227)</b>	-	-	-
<b>Total</b>	<b>16 131 718</b>	<b>16 163 511</b>	<b>458 569</b>	<b>(426 776)</b>	<b>-</b>	-	-	-

Les autres immobilisations incorporelles, qui s'élèvent à 1 192 568€, correspondent à l'écart d'acquisition Syngip BV dont le détail a été donné dans l'annexe 1.

## Annexe 2.2 - Amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	(378 586)	(408 464)	(29 878)				
Amortissements des écarts d'acquisition	(954 055)	(1 192 568)	(238 514)				
<b>Amortissement et dépréciation des immobilisations incorporelles</b>	<b>(1 332 642)</b>	<b>(1 601 032)</b>	<b>(268 391)</b>		-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	(579 467)	(814 072)	(141 638)				(92 967)
Installations techniques, matériel & outillage	(10 857 829)	(12 673 944)	(1 134 457)				(681 659)
Autres immobilisations corporelles	(486 066)	(518 914)	(49 046)	16 199			
<b>Amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles</b>	<b>(11 923 363)</b>	<b>(14 006 930)</b>	<b>(1 325 141)</b>	<b>16 199</b>	-	-	<b>(774 626)</b>
<b>Amortissement et dépréciation sur actif immobilisé</b>	<b>(13 256 005)</b>	<b>(15 607 962)</b>	<b>(1 593 533)</b>	<b>16 199</b>	-	-	<b>(774 626)</b>

Les amortissements des écarts d'acquisition, qui s'élèvent à 1 192 568€, sont relatifs à l'écart d'acquisition Syngip BV dont le détail a été donné dans l'annexe 1.

Les autres variations correspondent aux dépréciations d'immobilisations.

## Annexe 3 - Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2023	2024	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Dépôts et cautionnements versés	341 030	348 827	7 797	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>341 030</b>	<b>348 827</b>	<b>7 797</b>	-	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Actifs financiers</b>	<b>341 030</b>	<b>348 827</b>	<b>7 797</b>	-	-	-	-	-

## Annexe 4 - Stocks et en-cours

Libellé	2024			2023		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks MP, fournitures et aut. approvisionnements	1 554 029	(1 152 133)	401 896	1 479 062	(910 272)	568 791
Produits intermédiaires finis	1 929 773	(1 929 773)	-	2 241 779	(2 241 779)	0
Stocks de marchandises	-	-	-	-	-	-
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>3 483 802</b>	<b>(3 081 906)</b>	<b>401 896</b>	<b>3 720 842</b>	<b>(3 152 051)</b>	<b>568 791</b>

## Annexe 5 - Actif circulant

Libellé	2024			2023		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	13 115	-	13 115	19 506	-	19 506
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>13 115</b>	<b>-</b>	<b>13 115</b>	<b>19 506</b>	<b>-</b>	<b>19 506</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	548	-	548	96	-	96
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	8 247	-	8 247	30 516	-	30 516
Créances fiscales hors IS part < 1an	181 736	-	181 736	344 916	-	344 916
Impôts différés - actif	-	-	-	0	-	0
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	1 251 255	-	1 251 255	1 197 740	-	1 197 740
Comptes courants part < 1an	11 937	-	11 937	1 803	-	1 803
Autres créances part < 1an	1 677 402	-	1 677 402	652 136	-	652 136
Charges constatées d'avance part < 1 an	337 939	-	337 939	378 302	-	378 302
<b>Autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>3 469 065</b>	<b>-</b>	<b>3 469 065</b>	<b>2 605 509</b>	<b>-</b>	<b>2 605 509</b>
<b>Actif circulant</b>	<b>3 482 180</b>	<b>-</b>	<b>3 482 180</b>	<b>2 625 015</b>	<b>-</b>	<b>2 625 015</b>

Libellé	2024	< 1 an	1 à 5 ans	Au delà
Clients et comptes rattachés part < 1 an	13 115	13 115		
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>13 115</b>	<b>13 115</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	548	548		
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	8 247	8 247		
Créances fiscales hors IS part < 1an	181 736	181 736		
Impôts différés - actif	-	-		
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	1 251 255	1 251 255		
Comptes courants part < 1an	11 937	11 937		
Autres créances part < 1an	1 677 402	1 677 402		
Charges constatées d'avance part < 1 an	337 939	337 939		
<b>Autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>3 469 065</b>	<b>3 469 065</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Actif circulant</b>	<b>3 482 180</b>	<b>3 482 180</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Annexe 6 - Trésorerie nette

Libellé	2023	2024
<b>Trésorerie active nette</b>	<b>11 843 745</b>	<b>4 862 326</b>
VMP - Equivalents de trésorerie	177 301	177 301
Disponibilités	11 622 982	4 686 691
Intérêts courus non échus s/ dispo.	50 232	5 105
Dépréciations sur VMP - Equivalents de trésorerie	(6 770)	(6 770)
<b>Trésorerie à court terme</b>	<b>11 843 745</b>	<b>4 862 326</b>
<b>Trésorerie à long terme</b>		
<b>Trésorerie nette</b>	<b>11 843 745</b>	<b>4 862 326</b>

## Annexe 7 - Provisions

Libellé	2023	2024	Dotations	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour risques < 1 an		120 974	120 974	-	-	-	-
Provisions pour pensions et retraites < 1 an	42 126	60 154	18 028	-	-	-	-
Autres provisions pour charges < 1 an	11 230	16 508	12 862	7 584	-	-	-
<b>Provisions</b>	<b>53 356</b>	<b>197 636</b>	<b>151 864</b>	<b>7 584</b>	-	-	-

## Annexe 8 - Dettes financières

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	3 705 127	4 705 127	1 000 000	-
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	893 750	687 500	-	(206 250)
Intérêts courus sur emprunts et avances remboursables	222 199	260 972	124 533	(85 760)
<b>Dettes financières</b>	<b>4 821 076</b>	<b>5 653 599</b>	<b>1 124 533</b>	<b>(292 010)</b>

Libellé	2024	< 1 an	1 à 5 ans	Au-delà
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	4 705 127	3 462 500	1 242 627	
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	687 500	343 750	343 750	
Intérêts courus sur emprunts et avances remboursables	260 972	51 921	209 051	
<b>Dettes financières</b>	<b>5 653 599</b>	<b>3 858 171</b>	<b>1 795 428</b>	

## **Annexe 9 - Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation**

<b>Libellé</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Dettes fournisseurs part < 1 an	2 410 887	1 474 614
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>2 410 887</b>	<b>1 474 614</b>
Avances acomptes reçus sur commandes	0	0
Dettes sociales part < 1 an	534 927	603 997
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	23 667	21 244
Comptes courants groupe part < 1 an	2 808	2 139
Autres dettes part > 1 an	394	5 136
Autres dettes part < 1 an	0	0
Produits constatés d'avance part < 1 an	0	0
Impôts différés passif	1	0
<b>Autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>561 797</b>	<b>632 516</b>
<b>Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>2 972 684</b>	<b>2 107 131</b>

# Notes annexes sur les postes du compte de résultat

## Annexe 10 - Chiffre d'affaires

Libellé	2024	2023
Production vendue de biens	20 346	2 233 037
Production vendue de services	300 000	894 340
Produits des activités annexes	40 318	121 969
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>360 664</b>	<b>3 249 346</b>

## Annexe 11 - Autres produits d'exploitation

Libellé	2024	2023
Production stockée	(312 006)	1 529 532
Subventions d'exploitation	4 188 351	2 698 142
Rep./Prov. engagements de retraite	-	22 748
Rep./Dépr. sur actif circulant	447 685	1 395 185
Reprise sur provisions d'exploitation	7 584	-
Transferts de charges d'exploitation	-	13 096
Autres produits	35	1 463
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>4 331 649</b>	<b>5 660 166</b>

## Annexe 12 - Achats consommés

Libellé	2024	2023
Achats d'études et prestations de services	(287 805)	(581 593)
Autres achats	(11 448)	(26 789)
Achats non stockés de matières et fournitures	(109 510)	(131 006)
Achat m.p., fourn. & aut. appro.	(239 454)	(305 182)
Var. stocks mp, fourn. & autres appro.	74 967	(2 286 239)
<b>Achats consommés</b>	<b>(573 251)</b>	<b>(3 330 809)</b>

## Annexe 13 - Charges externes

Libellé	2024	2023
Sous-traitance	(1 202 769)	(3 243 017)
Locations immobilières et charges locatives	(750 464)	(716 420)
Locations mobilières et charges locatives	(33 388)	(26 953)
Entretien et réparations	(275 930)	(290 401)
Primes d'assurances	(99 245)	(98 751)
Autres services extérieurs	(184 489)	(191 805)
Redevances	(1 126)	(2 124)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(914 093)	(1 267 501)
Publicité, publications, relations publiques	(59 571)	(148 473)
Transport	(23 109)	(110 505)
Déplacements, missions et réceptions	(147 026)	(114 137)
Frais postaux et frais de télécommunications	(37 217)	(33 836)
Frais bancaires	(34 437)	(60 362)
Autres charges externes	(32 525)	(20 351)
Autres charges	(81 356)	(101 380)
<b>Charges externes</b>	<b>(3 876 745)</b>	<b>(6 426 018)</b>

## Annexe 14 - Impôts et taxes

Libellé	2024	2023
Impôts et taxes sur rémunérations	(43 808)	(53 245)
Autres impôts et taxes	(4 640)	(5 862)
<b>Impôts et taxes</b>	<b>(48 448)</b>	<b>(59 107)</b>

## Annexe 15 - Charges de personnel

Libellé	2024	2023
Rémunérations du personnel	(2 934 851)	(3 201 866)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(1 210 530)	(1 311 734)
Autres charges de personnel	(28 643)	(39 744)
<b>Charges de personnel</b>	<b>(4 174 025)</b>	<b>(4 553 344)</b>

## Annexe 16 - Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2024	2023
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(29 878)	(19 883)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(2 099 766)	(1 331 215)
Dot./Prov. engagements de retraite	(18 028)	-
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(377 541)	(2 662 023)
<b>Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</b>	<b>(2 525 212)</b>	<b>(4 013 121)</b>

## Annexe 17 - Produits financiers

Libellé	2024	2023
Revenus des créances rattachées à des participations	1 668	81
Rep. sur provisions à caractère financier	27 001	-
Rep./Dépr. sur actifs financiers	-	4 219
Reprise sur dépréciation titres - groupe	25 000	-
Gains de change sur opérations financières	4 262	81
Autres produits financiers	321 418	233 031
<b>Produits financiers</b>	<b>379 349</b>	<b>237 412</b>

## Annexe 18 - Charges financières

Libellé	2024	2023
Charges d'intérêts	(299 008)	(123 285)
Pertes sur créances financières et VMP	(11 775)	-
Pertes de change sur opérations financières	(9 321)	(161)
Autres charges financières	-	-
Dot. dépr. sur actifs financiers	-	(6 770)
<b>Charges financières</b>	<b>(320 104)</b>	<b>(130 217)</b>

## Annexe 19 - Produits exceptionnels

Libellé	2024	2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	2 839
Produits excep. s/ exercices antérieurs	240	1 236
Produits de cession d'immo. incorp.	337	4 000
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	166 921	166 836
Autres produits exceptionnels	4 954	14 776
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	-	44 900
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>172 452</b>	<b>234 586</b>

## Annexe 20 - Charges exceptionnelles

Libellé	2024	2023
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	-	(377)
Charges excep. sur exercices antérieurs	-	(1 717)
VNC des titres conso cédés	(25 000)	-
VNC des immo. corp. & incorp. cédées	(410 577)	(407 157)
Autres charges exceptionnelles	(43 521)	(64 595)
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel	(120 974)	(0)
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>(600 072)</b>	<b>(473 846)</b>

## Annexe 21 - Charges d'impôts

Libellé	2024	2023
Impôt sur les bénéfices	-	17 027
CIR	1 251 255	1 169 995
<b>Charges d'impôts</b>	<b>1 251 255</b>	<b>1 187 022</b>

La SA Global Bioenergies a engagé au cours de l'exercice arrêté au 31 décembre 2024 des dépenses nettes de subvention consommées rentrant dans le champ d'application du Crédit d'Impôt Recherche pour un montant de 4 171 k€, générant un Crédit d'Impôt Recherche d'un montant s'élevant à 1 251 k€.

## Autres informations

### Effectifs

Au 31/12/2024, l'effectif s'élève à 43 salariés dont 32 cadres.

### Engagements hors-bilan

Engagement donnés	2024
Nantissement de fonds de commerce	
Nantissement sur matériel	
Nantissement sur créances	
Autres engagements donnés	695
<b>Total</b>	<b>695</b>
Engagement reçus	2024
<b>Total</b>	<b>0</b>

### Rémunérations des commissaires aux comptes

En application des articles R 123-198 et R 233-14 du Code de commerce, les honoraires du Commissaire aux comptes relatifs aux prestations de l'exercice 2024 se décomposent de la façon suivante :

- dus au titre de la mission légale : 45 902 € HT,
- dus au titre des Services autres que la certification des comptes : 16 150 € HT.

### Rémunération des dirigeants

Cette information conduirait à mentionner des éléments confidentiels.

### Capital social

Au 31 décembre 2024, il est composé de 18 168 892 actions de 0,05 €, soit un total de 908 444,60€.

## ***Faits postérieurs à la clôture***

En janvier 2025, Global Bioenergies a annoncé la signature d'une Term Sheet pour combiner deux technologies et faire passer la production de SAF à la vitesse supérieure.